

Lettre de mission du Délégué à la protection des données (de la collectivité)

(La collectivité) a désigné Monsieur Jérémy CHAIX en qualité de Délégué à la protection des données au titre du règlement (UE) 2016/678 du 27 avril 2016, le (JJ/MM/AAAA).

Cette désignation a fait l'objet d'un récépissé de la CNIL en date du (JJ/MM/AAAA) avec une date d'effet au (JJ/MM/AAAA).

En sa qualité de Délégué à la protection des données, le DPD est directement rattaché à (l'autorité territoriale) et ne reçoit aucune instruction pour l'exercice de ses missions.

Les instances représentatives seront informées de la création de cette fonction.

Le DPD exerce ses missions pour tous les traitements, numériques ou non, mis en œuvre par (la collectivité).

Par la présente, je lui précise quelles sont ses missions en qualité de Délégué à la protection des données :

- m'informer et me conseiller - ainsi que l'ensemble des agents - sur les obligations qui nous incombent en vertu du RGPD et sur d'autres dispositions en matière de protection de données à caractère personnel,
- si besoin, m'informer des manquements constatés, me conseiller dans les mesures à prendre pour y remédier, me soumettre les arbitrages nécessaires,
- veiller à la mise en œuvre de mesures appropriées pour me permettre de démontrer que les traitements sont effectués conformément au RGPD, et si besoin, réexaminer et actualiser ces mesures,
- veiller à la bonne application du principe de protection des données dès la conception et par défaut dans tous les projets comportant un traitement de données personnelles,
- auditer et contrôler, de manière indépendante, le respect du RGPD par notre organisme, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement et les audits s'y rapportant,
- piloter la production et la mise en œuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles et de la vie privée des personnes concernées,
- vous assurer de la bonne gestion des demandes d'exercice de droits, de réclamations et de requêtes formulées par des personnes concernées par nos traitements, lui assurer de leur transmission aux services intéressés et apporter à ces derniers votre conseil dans la réponse à fournir aux requérants,
- être l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de contrôle (CNIL) et coopérer avec elle,
- dispenser ses conseils en ce qui concerne les études d'impact sur la vie privée et en assurer la pertinence,
- mettre le centre de gestion en position de notifier d'éventuelles violations de données auprès de l'Autorité de contrôle et me porter conseil, notamment concernant les éventuelles communications aux personnes concernées et les mesures à apporter,
- tenir l'inventaire et documenter nos traitements de données à caractère personnel en tenant compte du risque associé à chacun d'entre eux compte tenu de sa nature, sa portée, du contexte et de sa finalité,
- me présenter un bilan annuel de ses activités.

Pour lui permettre de mener à bien ces différentes missions, je m'engage à :

- ce qu'il soit associé, d'une manière appropriée et en temps utile, à toutes les questions relatives à la protection des données,
- l'aider dans l'exercice de ses missions en :
 - fournissant les ressources et moyens qui lui sont nécessaires,
 - fournissant l'accès aux données et aux opérations de traitement,
 - permettant d'entretenir ses connaissances spécialisées et ses capacités à accomplir ses missions, de réaliser sa veille juridique et de le tenir informé des meilleures pratiques propres à son métier,
- veiller à ce qu'il ne reçoive aucune instruction en ce qui concerne l'exercice de ses missions et ne soit pas relevé de ses fonctions ou pénalisé pour l'exercice de ses missions,
- lui permettre de faire directement rapport au niveau le plus élevé de la direction,
- veiller à ce que ses éventuelles autres missions et tâches n'entraînent pas de conflit d'intérêts avec celles relatives à sa qualité de Délégué à la protection des données,
- donner une importance prépondérante à ses analyses et conseils en matière de protection des données personnelles et, dans le cas où ses recommandations ne seraient pas retenues, à en documenter les raisons,
- s'assurer de son accord avant mise en production de tout nouveau traitement comportant des données personnelles,
- veiller à ce qu'il poursuive une carrière normale au sein de l'organisme une fois ses missions terminées.

En fin de mission, il s'engage à me remettre tous les éléments relatifs à ses missions et, dans la mesure du temps dont il dispose à cet effet, à informer son éventuel successeur sur les travaux en cours.

Je lui rappelle qu'il est soumis au secret professionnel, notamment en ce qui concerne l'exercice de ses missions.

Une copie de cette lettre de mission sera portée à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Je lui serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer par courrier son acceptation par une charte d'engagement pour une telle mission accompagnée d'un exemplaire signé de la présente lettre.

Ses coordonnées seront rendues publiques avec son accord.

Fait à COMMERCY, le

Le Maire/Président,

Le délégué à la protection des données,

Prénom NOM,

Jérémy CHAIX